

Conseil d'administration du 23 octobre 2015

Délibération n° 2015-025

relative à l'approbation d'un marché conformément à la délibération n° 2015-05

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'AGENCE NATIONALE DE CONTRÔLE DU LOGEMENT SOCIAL

Vu le code de la construction et de l'habitation, et notamment ses articles R. 342-2, I 6° et R. 342-3 ;

Vu la délibération n° 2015-05 du 2 avril 2015 ;

Vu les pièces du marché «Etude des coûts locatifs des logements des organismes d'HLM et SEM au regard des ressources des locataires en France métropolitaine ».

DÉCIDE

Article unique :

- Le conseil d'administration approuve le marché pour la réalisation d'une étude sur les coûts locatifs des logements des organismes d'HLM et SEM au regard des ressources des locataires en France métropolitaine, d'une valeur de 130 800 € HT, par application de la délibération n° 2015-05 du 2 avril 2015.
- Le conseil d'administration autorise en conséquence le directeur général de l'ANCOLS à signer ce marché avec le groupement Vizget Quadra.

La présente délibération sera publiée par voie électronique sur le site Internet de l'ANCOLS.

Fait à Puteaux, le 23 octobre 2015

Le Président du conseil d'administration


Jean GAEREMYNCK

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant la juridiction administrative de droit commun compétente dans un délai de deux mois à compter de sa publication.